

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

**Décision du 22 juillet 2013 portant désignation des représentants du personnel,  
membres de la commission ministérielle pour la formation professionnelle**

NOR : DEVK1315519S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'égalité des territoires et du logement et le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu l'arrêté du 3 janvier 2013 portant création d'une commission ministérielle pour la formation professionnelle ;

Vu la décision du 30 janvier 2013 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein de la commission ministérielle pour la formation professionnelle ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Décident :

Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés à la commission ministérielle pour la formation professionnelle en qualité de représentant-e-s du personnel :

**Organisation CGT-FSU**

*Membres titulaires*

M. Gilles Brochard.  
M. Nivano Fiorot.  
M. Jean-Jacques Garet.  
Mme Élisabeth Huste.  
M. Jean-Noël Py.  
Mme Marie-Hélène Thomas.

*Membres suppléants*

Mme Sandrine Chalvez.  
M. Willy Garing.

**Organisation CGT-FO**

*Membres titulaires*

M. Dominique Delaunay.  
M. Gérard Flajeolet.  
M. Sébastien Kuhn.  
Mme Pascale Mazet.

*Membres suppléants*

M. Gérard Costil.  
M. Jean-Luc Duhamel.  
M. Bernard Lebaron.  
M. Michel Lenoir.

### **Organisation CFDT**

#### *Membres titulaires*

M. Jean-Pascal Guillemet.  
Mme Gwenaëlle L'Huillière.  
Mme Isabelle Rousseau.

#### *Membres suppléants*

M. Jean-Luc Cassetto.  
Mme Magalie Cauchy.  
M. Claude Guillet.

### **Organisation UNSA**

#### *Membres titulaires*

M. Thierry Curie-Nodin.  
M. Michel Gaume.

#### *Membres suppléants*

M. François Pyot.  
M. Rémy Ronvel.

### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 22 juillet 2013.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le chef de service,*  
*adjoint au directeur des ressources humaines,*  
R. DAVIES